



La réhabilitation énergétique des bâtiments

Solutions techniques et de conception pour atteindre une performance énergétique et un confort d'usage

Durée : 2 jours (en présence) ou 4 demi-journées (à distance) soit 14 heures

Thématique(s) : Construction durable, Eco-conception, Réhabilitation énergétique

Date : 7, 8, 9 et 10 avril 2026 (matins)

Lieu : Formation à distance (classe virtuelle)

Intervenant(s) : Samuel COURGEY, Expert technique Bâtiment et Environnement, Association Arcanne, Formateur DDQE (Arcanne)

Le marché de la réhabilitation est en pleine explosion, et les questions fusent pour comprendre le bâtiment existant : confort, énergie, qualité de l'air, obligations réglementaires, pérennité des solutions à mettre en œuvre... L'objectif est pour chaque projet de trouver un ensemble de solutions adaptées au bâtiment.

Deux journées d'acculturation technique au sujet « réhabilitation énergétique » pour gagner en autonomie notamment sur les questions thermiques, et être capable de proposer des solutions efficaces et complémentaires entre elles.

Formation labellisée « Branche Architecture » 2026 - Ce label est décerné par la Branche Architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP).

Programme de formation

Jour 1 : Isolation - enjeux et critères de choix

- Thermique / Confort. Rappels des notions de base
- Éléments de contexte. Quelles performances pour les parois ? (neuf et réhabilitation)
- Conditions pour une isolation performante et pérenne
- Isolation et humidité. (Besoin de pare vapeur ?...)
- Isolation et inertie. Notion de confort d'été
- Que serait une isolation écologique
- Critères pour le choix des isolants : éléments thermiques, hygrométriques, économiques et environnementaux

Jour 2 : La réhabilitation énergétique

- Éléments de contexte. Quelles performances pour les bâtiments ?
- Faire atteindre le niveau BBC à un bâtiment existant : Principes, méthodologie ; Investir dans la conception ; Investir sur l'enveloppe du bâtiment ; Investir dans les équipements (ventilation, chauffage, ECS...)
- Complémentarité des options de base
- Focus sur le fonctionnement hygrométrique du mur ancien
- Lorsque l'on ne peut isoler les murs ? Les sols ?
- Les questionnements en suspens; les pistes non encore exploitées

Objectifs de formation

- Réaliser la contribution de l'isolation sur le fonctionnement d'un bâtiment (performance, inertie, confort d'été...)
- Savoir choisir un isolant, particulièrement au regard des problématiques liées à l'humidité
- Conception, isolation, captage solaire, équipements, comportement... : Savoir identifier les nombreux leviers d'action pour qu'un bâtiment existant atteigne le niveau BBC

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 jours (en présence) ou 4 demi-journées (à distance) soit 14 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Formation à distance : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

Tarifs de la formation

960 € HT soit 1152 € TTC

& tarif préférentiel :

- pour une inscription à 2 ou + : 860 € HT (1032 € TTC)
- pour les anciens stagiaires DDQE : 760 € HT (912 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

02/02/2026

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOPI (au titre de la catégorie Actions de formation)